

## Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 juin 2020 à Nissan

Le 26 juin à 19h00, les membres de l'association **YogAmicale** se sont réunis en **assemblée générale ordinaire à Nissan-Lez-Ensérune**, au siège de l'association, 34 rue Pierre Lacans.

L'association compte à ce jour **33** adhérents (comme l'année dernière), tous convoqués par courriel et par parution sur son blog.

**14 adhérents** élèves étaient **présents** et 6 **pouvoirs** ont été remis. Cela porte à **20** (61 %) le nombre de **votants**.

Aucun quorum n'étant exigible (conformément à nos statuts), l'assemblée générale est déclarée ouverte par Christine Deroïn, qui préside la séance en qualité de Présidente de l'association.

Celle-ci rappelle que l'assemblée générale ordinaire est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Bilan moral saison 2019-2020
- Rapport financier saison 2019-2020 et vote du quitus
- Saison 2020-2021
- Questions diverses

### 1. Bilan moral saison 2019-2020 :

La Présidente donne quelques éléments et quelques chiffres concernant l'activité pédagogique de l'association :

- **3 lieux de cours** : la Maison des Services et le lycée du Dr Lacroix à Narbonne et la salle Canta Vent à Nissan. Aucune solution n'a été trouvée pour maintenir le 4<sup>ème</sup> lieu de cours au lycée Louise Michel
- **6 cours collectifs hebdomadaires** : 3 à la Maison des Services, 1 au lycée Dr Lacroix et 2 à la salle Canta Vent.
- **3 intervenants** : Christine (4 cours hebdo) & Marcel Deroïn (1 cours hebdo) et Bertrand De Courtivon (1 cours hebdo).
- **cours individuels** : pas de demande cette année, mise à part la demande atypique de Sylvie et Béatrice M.
- **Répartition des adhérents** :
  - ✓ Nombre d'adhérents ENS : 14 (-2/ à l'année 2019, -9 / à l'année 2018)
  - ✓ Nombre d'adhérents Lacroix : 7 (+2)
  - ✓ Nombre d'adhérents Nissan : 12 (+6)

Parmi nos adhérents, 20 (60.6%) ont également adhéré à l'association régionale Yoga Tradition Évolution dépendant de l'Institut Français de Yoga. Ils ont ainsi pu recevoir la revue biannuelle *Aperçus*.

- **stages** :

Nous avons participé à l'événement caritatif Yoga for Karuna en donnant un cours solidaire en partenariat avec l'association amie Médit&Vous le samedi 19 octobre 2019 à Narbonne (9 participants) sur le thème « Mettre de la joie dans sa vie » : un bref exposé sur le concept de joie dans les Yoga Sutra de Patanjali, une pratique de 1h30 de viniyoga et une pratique de yoga du rire. L'opération a permis de collecter 230 € en faveur de l'association Karuna Shechen pour venir en aide aux populations défavorisées en Inde, au Népal et au Tibet.

Nous avons proposé des stages à Nissan :

- ✓ Pratique de pleine conscience, initialement prévu le 1<sup>er</sup> février (annulé pour maladie)
- ✓ Nourrir son feu intérieur, le 28 février : 6 participants
- ✓ Yoga et salades sauvages, prévu le 15 mars (annulé en raison du confinement)
- ✓ Pratique en duo, prévu le 25 avril (annulé en raison du confinement)

Pendant le confinement, une nouvelle rubrique sur le blog a été créée « Confinés mais pas éloignés » dans laquelle ont été postés des articles de fond, des séances vidéo et des séances audio.

Articles et vidéos :

- Booster son immunité
- Y'a de la joie
- Un vent de liberté
- Accueillir le printemps
- La reine des postures (par Marcel)
- Spécial dos
- Kurma et Meru

3 séances audio (yoga nidra) :

- Rotation de la conscience
- Couleurs et chakra
- L'expérience de Maya

Une chaîne YouTube a été également créée pour pallier le problème d'hébergement des vidéos.

Dès le dé-confinement, des cours en plein air ont été mis en place, à Nissan, le jeudi au siège de l'association, le mercredi chez Éléonore, le mardi et le vendredi, à Narbonne, soit à la Nautique (sur une proposition de Béné), soit sous le préau du collège Montesquieu (grâce à l'intervention de Dany auprès du principal) en fonction du temps.

- **Formation des enseignants**

- ✓ 4<sup>ème</sup> et dernière année de formation d'enseignant de yoga à la Babaschool sous la direction de Philippe Djoharikian pour Marcel.
- ✓ un week-end de formation avec Driss Benzouine à Pézenas en septembre (Christine & Marcel).
- ✓ Séminaire de 3 jours à Antibes organisé par l'IFY en octobre 2019 (il ne s'agissait pas d'acquérir de nouvelles connaissances mais de questionner ses méthodes pédagogiques). Ce séminaire était obligatoire pour revalider le diplôme, ce qui est exigé tous les 5 ans. Christine étant diplômée depuis 2012, aurait dû le faire en 2017. Elle avait obtenu de l'IFY une dérogation pour un délai supplémentaire en raison de difficultés financières. Louis s'étonne que l'IFY ait cette exigence et souligne le sérieux et l'intérêt de cette démarche.
- ✓ Stage découverte de l'Ayurveda avec Sarala à Thézan les Corbières en novembre (piqûre de rappel).
- ✓ 1 cours individuel avec Driss Benzouine pour Christine en décembre.
- ✓ un week-end de formation avec Driss Benzouine à Anduze en janvier (Christine).
- ✓ Stage (Christine & Marcel), intitulé « le voyage intérieur » (à propos du système énergétique), à venir, en août (5 jours), à Sainte-Cécile les Vignes avec Béatrice Viard (formatrice IFY)

Christine rappelle que la formation continue des enseignants permet de remettre en question régulièrement leur pratique et leur façon d'enseigner en échangeant avec des pairs et des personnes plus avancées. C'est la raison pour laquelle l'IFY impose un séminaire tous les 5 ans à ses professeurs. La FIDHY procède de même.

La Présidente soumet aux voix le bilan moral qui vient d'être exposé. **L'assemblée générale l'approuve à l'unanimité.**

## **2. Rapport financier et vote du quitus**

Le trésorier Marcel Deroin a assuré, une nouvelle fois, sa mission à travers les tâches suivantes :

- enregistrer sur le registre des dépenses et des recettes toutes les opérations,
- tenir le listing des adhérents et contrôler la validité des certificats médicaux,
- remplir les bordereaux de remise en banque,
- régler les dépenses courantes,
- gérer les relations avec la banque.

Il a exprimé à plusieurs reprises, lors des AG précédentes, sa difficulté de communiquer sur l'analyse des résultats financiers. Il confie à la Présidente le soin de commenter les chiffres du compte de résultat de l'exercice comptable écoulé (septembre 2019 - août 2020).

| Exercice comptable : septembre 2019-août 2020 |                                                 |            |                    |                                                    |            |
|-----------------------------------------------|-------------------------------------------------|------------|--------------------|----------------------------------------------------|------------|
| Compte                                        | CHARGES                                         | MONTANT    | Compte             | PRODUITS                                           | MONTANT    |
| 6185                                          | Frais de séminaires, conférences, stages        | 1 750,00 € | 7061               | Cours ENS                                          | 2 032,00 € |
| 6251                                          | Déplacements des enseignants bénévoles          | 1 583,40 € | 7066               | Post-formation de professeurs                      | 1 800,00 € |
| 6573                                          | Adhésions enseignants à IFY                     | 221,00 €   | 7064               | Cours Nissan                                       | 1 171,00 € |
| 6073                                          | Achat livres, CD                                | 64,00 €    | 7062               | Cours Lycée Lacroix                                | 392,00 €   |
| 6072                                          | Achat accessoires yoga                          | 54,46 €    | 7065               | Stages                                             | 352,50 €   |
| 6600                                          | Services bancaires                              | 48,00 €    | 7780               | Subvention communale                               | 200,00 €   |
| 6571                                          | Adhésions élèves reversées à l'ENS              | 40,00 €    | 7561               | Adhésions YogAmicale                               | 180,00 €   |
| 6252                                          | Réceptions, restauration, frais de convivialité | 36,00 €    | 7562               | Adhésions ENS                                      | 40,00 €    |
| 6572                                          | Adhésions élèves versées à YTE                  | 15,00 €    | 7070               | Vente de marchandises à prix coûtant aux adhérents | 21,71 €    |
| 6575                                          | Adhésions enseignants à l'IFYM                  | 6,20 €     | 7563               | Adhésions YTE                                      | 15,00 €    |
|                                               |                                                 |            | 7680               | Produits financiers (Intérêts)                     | 2,32 €     |
| TOTAL DES CHARGES                             |                                                 | 3 818,06 € | TOTAL DES PRODUITS |                                                    | 6 206,53 € |
|                                               |                                                 |            |                    |                                                    |            |
|                                               | Résultat de l'exercice :                        | 2 388,47 € |                    |                                                    |            |

Christine souligne les postes les plus importants :

Pour le compte de charges ce sont, comme chaque année la formation et les déplacements des enseignants.

Pour le compte de produits ce sont, comme à l'habitude aussi, les cours à la Maison des services. Le 2<sup>ème</sup> poste le plus important est un élément en lien avec le projet de l'année prochaine pour lequel nous avons perçu des acomptes.

Le résultat de l'exercice comptable est **bénéficiaire de 2388,47 €**. La Présidente relativise le résultat de l'exercice qui contient dans la colonne « Produits » un élément (ligne 7066) qui va être compensé au début de l'exercice à venir par une charge et qui est relatif au projet de formation de professeurs organisés de septembre prochain à juin 2021.

La Présidente soumet aux voix le bilan financier qui vient d'être explicité. **L'assemblée générale, à l'unanimité, donne quitus au trésorier.**

### 3. Saison 2020-2021 :

- **Cours et stages :**

Christine expose ensuite les projets de la saison prochaine :

- ✓ Maintien des 2 cours à Nissan
- ✓ Maintien des cours au lycée Lacroix (reprise du créneau horaire 18h)
- ✓ Maintien des cours de mardi et vendredi soir à la Maison des Services
- ✓ Suppression du cours de jeudi midi à la Maison des Services et fin de la collaboration avec Bertrand
- ✓ Reprise du cours de lundi matin (10h30-11h30) à la Maison des Services abandonné il y a 2 ans
- ✓ Reconduite de l'opération Yoga for Karuna
- ✓ Proposition de stages trimestriels sur 1 journée le samedi ou le dimanche (pas de préférence pour les participants à l'assemblée). Michèle demande si les stages annulés cette année seront reprogrammés. Bénédicte souhaiterait également renouveler l'expérience du Toumo en hiver. Annie souligne qu'un stage sur le système énergétique serait intéressant, à la suite de la formation d'enseignants avec Béatrice Viard La présidente acquiesce à ces 3 propositions. La reconduction du stage Yoga et salades sauvages est également évoquée.

- ✓ Organisation administrative d'une post-formation avec Driss Benzouine (5 week-ends de septembre à juin) pour 14 enseignants. Françoise demande si elle peut participer à cette formation si elle n'est pas complète. Christine l'informe que ce n'est pas possible car la formation est, non seulement complète mais il y a déjà 2 personnes sur liste d'attente en cas de désistement.

- **Tarif des cours :**

1 seul tarif évolue : la carte de 8 cours à Canta Vent passe à 48 € (2 cours gratuits par rapport au règlement au cours). Il est également créé un forfait annuel pour 2 cours à Nissan à 350 € (soit 26 cours gratuits). Tous les autres tarifs restent inchangés :

- ✓ À Nissan :
  - 8 € le cours collectif
  - 25 € la carte de 4 cours collectifs (soit 7 € de réduction)
  - 200 € le forfait annuel (pour un cours hebdomadaire, soit 10 cours gratuits)
  - 30 € le cours individuel
  - 100 € la carte de 4 cours individuels
- ✓ Au lycée Lacroix : 20 € la carte de 4 cours collectifs
- ✓ À la Maison des Services : 170 € le forfait annuel + 40 € d'adhésion à l'ENS

- **Formation des enseignants :**

Christine et Marcel participeront à la post-formation avec Driss Benzouine. Les finances ne permettront à priori pas la prise en charge d'autres formations.

- **Budget prévisionnel :**

Christine présente le budget prévisionnel :

| CHARGES                                            | MONTANT         | PRODUITS                                | MONTANT         |
|----------------------------------------------------|-----------------|-----------------------------------------|-----------------|
| Post-formation réglé à Driss                       | 9 800 €         | Post-formation Driss                    | 7 200 €         |
| Déplacements Christine sur Narbonne                | 2 065 €         | Cours Maison des services               | 2 380 €         |
| Post-formation Driss location salle + roulotte     | 650 €           | Cours Canta Vent                        | 1 600 €         |
| Adhésion YTE-IFY Christine                         | 103 €           | Cours Lycee Lacroix                     | 700 €           |
| Adhésion FIDHY Marcel                              | 85 €            | Stages                                  | 720 €           |
| Caisse d'épargne                                   | 60 €            | Subvention communale de fonctionnement  | 200 €           |
| Convivialité                                       | 37 €            |                                         |                 |
| <b>Total des charges prévisionnelles</b>           | <b>12 800 €</b> | <b>Total des produits prévisionnels</b> | <b>12 800 €</b> |
| Emplois des contributions volontaires en nature    | 8 160 €         | Contributions volontaires en nature     | 8 160 €         |
| Personnels bénévoles                               | 6 120 €         | Bénévolat                               | 6 120 €         |
| Mise à disposition gratuite de la salle Canta Vent | 2 040 €         | Dons en nature (salle Canta Vent)       | 2 040 €         |
| <b>Total des charges</b>                           | <b>20 960 €</b> | <b>Total des produits</b>               | <b>20 960 €</b> |

Les produits prévisionnels reposent sur le scénario suivant :

- ✓ 14 élèves à la Maison des services
- ✓ 8 à Nissan
- ✓ 5 à Lacroix
- ✓ 6 participants aux 3 stages

Ce qui semble réaliste.

En ce qui concerne les charges prévisionnelles, les frais de déplacement devraient baisser de 20 % en raison du départ de Bertrand. En effet, les déplacements de Christine du jeudi soir et du lundi matin ne seront pas systématiquement pris en charge (ils le seront uniquement si elle ne se déplace pas pour le lycée).

La différence entre les charges et les produits concernant la formation avec Driss repose sur l'éventualité d'une prise en charge par l'association de tous les week-ends de formation des 2 enseignants. Si les finances ne le permettent pas, certains week-ends seront à leur charge.

#### 4. Questions diverses

Christine évoque le report de la JDA d'YTE, qui concerne une partie des adhérents. Ce report est prévu au 1<sup>er</sup> week-end d'octobre. La salle Balayé dispo et réservée. Le CA d'YTE envisage de faire la journée un dimanche au lieu du samedi. Les personnes concernées et présentes n'y voient pas d'inconvénient. Marcel, qui sera l'un des co-animateurs, fait remarquer que cela simplifiera le parking pour ceux qui viennent en voiture car le samedi il y a marché sur la place près de la salle.

Christine annonce que les cours à Nissan (mercredi, Christine et jeudi, Marcel, de 19 à 20 h, en plein air, à leur domicile) seront assurés jusqu'au 2 juillet. Les Narbonnais seront les bienvenus.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale prend fin à 20h.

Christine Deroin  
La Présidente



Marcel Deroin  
Trésorier

